

Compte rendu du Conseil de Faculté Séance du 17 juin 2019
--

	Présent-e	Représenté-e (procuration)	Absent-e Excusé-e
<u>Personnalités extérieures</u>			
M. Bruno CATHALA, Premier président de la Cour d'appel de Douai ou sa représentante, Mme Isabelle LE BOUTOILLER-OPSAHL			X
Mme Evelyne MERCHEZ, représentante de syndicats			X
M. Antony GAUTIER, représentant du Conseil municipal de Lille			X
M. Nicolas LEBAS, vice-président, représentant du Conseil régional			X
M. Patrick DELAHAY, Président du Centre de Formation Professionnelle des Avocats ou son représentant			X
M. Salvatore DEIANA, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie			X
M. Charles-Edouard MINET, représentant du Président de la Cour administrative d'appel de Douai		Jean-Gabriel Contamin	
Madame Brigitte MANGEOL, Directrice de l'Institut Régional d'Administration de Lille		Jean-Gabriel Contamin	
<u>Enseignant-e-s collègue A</u>			
M. Vincent CATTOIR-JONVILLE	X		
Mme Sandrine CHASSAGNARD	X		
M. Jean-Gabriel CONTAMIN	X		
Mme Audrey DARSONVILLE	X		
Mme Anne-Cécile DOUILLET	X		
Mme Christine LE CLAINCHE	X		
M. Aymeric POTTEAU	X		
M. Denis VOINOT			X
<u>Enseignant-e-s collègue B</u>			
M. Thomas ALAM		Anne-Cécile Douillet	
Mme Annick BERTRAND-MELHEM	X		
Mme Annie BOTTIAU	X		
M. Vincent DUPONT	X		
M. Olivier FARDOUX	X		
Mme Frédérique LE DOUJET-THOMAS	X		
M. Barnaby PELL		Anne-Cécile Douillet	
M. Gilles TOULEMONDE	X		

Collège AITOS			
Mme Christelle CATELAIN	X		
M. Jean-Christophe DERIAU	X		
M. Eric FOURE	X		
M. Younès HADDADI	X		
Collège usagers			
M. Sullyman BOUDERBA			X
M. Rémy BRETTON	X		
M. Octave BRICOUT			X
Mme Claire CATHELAIN	X		
Mme Elodie CLOEZ	X		
Mme Gersende COIFFARD			X
M. Arman GHOLAMI			X
M. Matthew LOMBARD			X
Mme Camille NOURY	X		
Mme Elise SPICHT			X
M. Thomas TRIQUET			X
M. Ludovick VIRASSAMY			X
Membre avec voix consultative			
Un représentant de l'Institut de Criminologie			X
M. Bernard BOSSU, co-directeur de l'Institut des Sciences du Travail			X
M. Louis DE CARBONNIERES, directeur de l'Institut d'Etudes Judiciaires			X
M. Serge DAUCHY, Directeur de l'Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion			X
M. Tony DELETTREZ, responsable du service de scolarité	X		
M. Jean-Charles LOUCHE, chef des services administratifs	X		
M. Jean-Jacques MARTEL, co-directeur de l'ICEU - ICH			X
Mme Johanne SAISON, directrice de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale			X
M. Jean-Philippe TRICOIT, co-directeur de l'Institut des Sciences du Travail			X

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil, en date du 6 mai 2019

Elle est obtenue à l'unanimité.

Approbation des tarifs de l'Institut de la Construction, de l'Environnement et de l'Urbanisme (ICEU)

Monsieur le Professeur Cattoir-Jonville, directeur de l'ICEU, présente les montants des droits d'inscription proposés par son institut pour les différentes unités d'enseignement ouvertes en 2019 – 2020, en rappelant que dans le cadre de la convention qui nous lie avec le Conservatoire National des Arts et Métiers, les évolutions relèvent d'une décision du CNAM.

Vote sur les montants des droits d'inscription des formations proposées par l'ICEU en 2019 - 2020 : 23 pour, 2 contre, 0 blanc, 0 « n'ont pas souhaité participer au vote »

Approbation des statuts de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale

Monsieur le Doyen accueille Madame la Professeure Johanne Saison, directrice de l'IPAG, qui présente les nouveaux statuts arrêtés par le conseil de département de cet institut. Au préalable, elle rappelle que l'IPAG est l'héritier d'un CPAG, centre de préparation à l'administration générale, établi au départ comme une composante à part entière de l'Université. Rattaché à la FSJPS par décision du Conseil d'administration de l'Université de Lille 2, l'Institut a perdu de larges pans de son autonomie et souhaite affirmer un fonctionnement spécifique en cette période de fusion des universités et de leurs composantes constitutives.

Les organes de l'Institut sont confortés :

- Le Conseil de département qui regroupe l'ensemble des enseignants titulaires intervenant à l'IPAG, accueille aussi des personnalités extérieures et deux étudiants délégués élus au sein de chaque formation, dans le respect du principe de parité femmes / hommes ;
- L'usage local d'une élection du Directeur de l'Institut par le Conseil de département, le candidat unique étant proposé par son prédécesseur, éveille des critiques. Pour Madame la Professeure Saison, cette cooptation assure une candidature au fait des réalités et des exigences des fonctions de directeur. Après concertation, il est convenu que le nouveau directeur sera élu parmi les membres enseignants du Conseil de Direction et qu'il sera nommé par le Doyen de la FSJPS ;
- Membre ès qualité du Conseil de département, le Doyen devient destinataire des comptes rendus des séances du Conseil des Etudes et du Perfectionnement, au cours desquelles sont abordées les questions relatives aux règlements des études, aux maquettes pédagogiques, à la vie étudiante, à l'orientation et l'insertion professionnelles des étudiants.

Le renforcement des échanges entre l'IPAG et la Faculté est souhaité, car, pour plusieurs membres du Conseil, les enseignants-chercheurs assurant uniquement leurs enseignements au sein de cet institut, tendent à s'éloigner du fonctionnement de leur section de rattachement.

**Vote sur les statuts modifiés de l'IPAG :
25 pour, 0 contre, 0 blanc, 0 « n'ont pas souhaité participer au vote »**

Informations sur la stratégie RI de la Faculté

Monsieur le Doyen accueille Monsieur Marcel Moritz, assesseur en charge des relations internationales, et Madame Aline Dherbet, responsable du service de gestion administrative des RI, pour une présentation de ce service et de la stratégie RI que pourrait adopter notre Faculté.

Le service des RI est composée d'une équipe chargée du développement, avec à sa tête l'assesseur RI, et Madame Anne-Marie Gorisse pour les pays et partenaires anglophones, Monsieur Diederick Wagenaar pour les échanges hispanophones et Monsieur Carsten Meyer pour les pays et partenaires germanophones.

Une équipe pédagogique a par ailleurs été constituée pour l'encadrement pédagogique des étudiants en mobilité entrante ou sortante : deux référents sont ainsi identifiés en science politique, un pour le Droit et un pour l'AES. L'équipe administrative est pour sa part composée de la responsable, ingénieure d'études, et de Madame Béatrice Depoorter, gestionnaire RI. Depuis quelques mois, ce service a rejoint des bureaux entièrement rénovés, proches des espaces d'enseignement, et donc des étudiants.

Les missions affectées à ce service sont diverses :

- Développer les partenariats internationaux, tant en matière de formation que de recherche ;
- Assurer le suivi pédagogique et administratif des mobilités entrantes et sortantes ;
- Accompagner tous les projets de mobilité en lien avec l'international ;
- Promouvoir les RI auprès de tous les publics de notre Faculté, mais aussi promouvoir notre Faculté à l'international.

Le nombre de mobilités sortantes est en nette croissance : les nouveaux partenariats offrent de nouvelles possibilités aux étudiants toujours plus nombreux qui aspirent à effectuer une partie de leur scolarité à l'international. En revanche, on constate une diminution des mobilités entrantes, ce qui traduit vraisemblablement la recherche par les étudiants étrangers de filières dispensant un enseignement dans leur langue d'origine.

Notre Faculté a conclu 92 accords de partenariat, 73 en Europe dans le cadre du programme Erasmus, et 19 hors d'Europe, principalement avec le Canada, le Liban, la Corée, le Japon et l'Amérique latine. Récemment, plusieurs nouveaux partenaires ont rejoint notre réseau, près d'une douzaine au Royaume-Uni, trois en Pologne et en République tchèque, deux en Estonie et un en Espagne et en Hongrie.

Des axes pour une stratégie de développement des RI au sein de notre Faculté sont présentés aux membres du Conseil :

- Poursuivre le développement de la mobilité entrante et sortante, notamment à destination et en provenance d'établissements anglophones ;
- Favoriser la formation des personnels et des enseignants pour soutenir la mise en place de formations internationales de qualité ;
- Etendre les partenariats à d'autres institutions internationales ;
- Enrichir les pratiques pédagogiques innovantes en leur apportant une dimension internationale.

Pour ce faire, des moyens d'actions et des axes d'amélioration sont aussi évoqués :

- Consolider et élargir l'offre de formation en langues étrangères au sein de la Faculté, tant en anglais que pour d'autres langues étrangères ;
- Développer de nouveaux doubles diplômes avec certains de nos partenaires, créer des modules d'enseignement communs avec plusieurs de nos partenaires ;
- Encourager la mobilité et la formation des enseignants et des personnels, par des séquences de formation courtes, en interne ou chez nos partenaires ;
- Associer au sein de chaque action internationale la formation et la recherche.

Des améliorations rapides sont aussi proposées :

- Accueil renforcé des étudiants entrants, à travers la mise en place de parrainages et de tutorats ;
- Implication des étudiants internationaux dans la vie de la Faculté : présentation de leur pays d'origine, participation à la prochaine « Fête du Droit », dont le thème sera « Droit et voyage ».

Cette présentation du service et de la stratégie RI rencontre un accueil très favorable de la part du Conseil de Faculté. Madame Claire Cathelain souhaite connaître l'éventuel impact de l'augmentation des droits d'inscription sur l'attractivité de notre Faculté auprès des étudiants étrangers. En juillet, aucune donnée statistique fiable ne peut encore être transmise, cependant la commission RI mise en place par notre Université travaille actuellement sur des scénarios d'exonérations des frais d'inscription, en favorisant en priorité les inscriptions en master.

Madame la Professeure Darsonville rappelle que l'offre de cours magistraux en langue anglaise est en voie d'augmentation, l'objectif étant que soit proposé au moins un cours en anglais par année d'études et par semestre.

Madame Elodie Cloez, pour sa part, insiste sur l'importance de proposer aussi des cours dans d'autres langues que l'anglais. Une autre proposition est formulée par Madame la Professeure Douillet : elle porte sur une éventuelle décharge d'activité pour les enseignants référents, qui assurent jusqu'à présent le suivi pédagogique des étudiants en mobilité sur la seule base du volontariat personnel.

Informations

➔ sur de nouvelles responsabilités

Monsieur le Doyen informe le Conseil que suite à la mutation vers l'Université de Paris 10 - Nanterre de Madame la Professeure Darsonville, c'est Monsieur le Professeur Gaëtan Guerlin qui a accepté de devenir responsable des licences. Après avoir chaleureusement remercié Madame Darsonville pour son engagement constant et la qualité de son pilotage, Monsieur le Doyen présente ce nouveau responsable, professeur de droit privé récemment recruté, qui a par ailleurs été vice-doyen de la Faculté de Droit d'Amiens.

Monsieur le Doyen annonce aussi que la capacité en droit sera conjointement pilotée par Monsieur François Fenaux et par Monsieur Thomas Le Bescond de Coatpont, le master DIDE le sera par Monsieur Aymeric Potteau, celui en droit approfondi sera piloté par Monsieur le Professeur Nicolas Ballat ; enfin, le master « Droit de la mer » sera, à partir de 2020, co-piloté par Monsieur Pascal Girerd et par Monsieur le Professeur Patrick Meunier.

➔ sur la gestion des copies d'examen

En suivant l'exemple d'autres facultés françaises, Monsieur le Doyen propose qu'un test d'utilisation de copies anonymisées, avec code-barre pour leur suivi, soit mis en place dès que possible. Le financement de ce projet sera soumis lors du prochain dialogue de gestion avec notre Université. L'objectif est de limiter le travail de décachetage des copies et de constitution des listes d'appréciations pédagogiques. Ce projet devra être analysé prudemment car plusieurs difficultés pourraient l'accompagner, par exemple la disparition du numéro de place sur la copie, numéro parfois utilisé en cas de suspicion de plagiat.

➔ sur le dispositif DECID

Le projet DECID (Découverte des Etudes, Connaissances et Interactions en Droit) déposé par l'Université de Paris-Sud a été retenu par le ministère de l'enseignement supérieur : il vise à accompagner les nouveaux étudiants inscrits en droit dans une université française, en leur permettant de se familiariser avec les cours auxquels ils seront confrontés et en les accompagnant dans leur découverte des études juridiques. La plateforme est ouverte à tous et permet l'accès à un forum de discussion et à plusieurs cours.

➔ Sur la Fête du Droit

Organisée le 13 mars 2020, elle comportera un concours d'éloquence dont le thème sera « Droit et voyage », et pourrait être associée avec un concours de photographies intitulé « Mon code voyage ».

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Doyen remercie chacune et chacun de son attention et clôt la séance du Conseil de Faculté.